



Renseignements importants destinés aux locataires

Utilisez cette formule pour demander à la Commission de déterminer si votre locateur, selon le cas :

- n'a pas respecté les règles de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation* (LLUH) avant de mettre fin à son obligation d'approvisionner le logement locatif en électricité et d'exiger que vous commenciez à payer le coût de votre consommation d'électricité.
- n'a pas respecté toutes les règles prévues dans la LLUH avant d'exiger que vous payiez une partie des frais d'un service d'utilité publique pour votre logement locatif.

Vous trouverez des instructions sur la façon de remplir la formulaire T7 sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.

1. Remplissez les quatre parties de cette requête.

- **Partie 1** : Renseignements généraux sur :
 - le logement locatif visé par cette requête;
 - vous et les autres locataires qui habitez dans le logement, votre locateur et les autres parties à la requête;
 - votre location et les autres requêtes non réglées concernant le logement locatif.
- **Partie 2** : Sélectionnez et expliquez les motifs de votre requête.
- **Partie 3** : Sélectionnez la ou les mesures de redressement que vous voulez que la Commission inclue dans l'ordonnance.
- **Partie 4** : Vous ou votre représentant apposez ici votre signature et fournissez les coordonnées de votre représentant le cas échéant.

2. Remplissez la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* à la fin de cette requête pour obtenir des services supplémentaires pendant l'audience.

3. Déposez toutes les pages de cette requête auprès de la Commission (à l'exception de la présente page). La Commission vous enverra un avis d'audience précisant la date, l'heure et le lieu de votre audience.

4. Payez les frais de demande à la Commission au moment de déposer la demande. La Commission ne traitera pas votre demande à moins que vous n'ayez payé les frais. Les droits de présentation de la requête T7 sont de **53 \$**. Si la requête que vous déposez vise plus d'un logement locatif, les droits sont de **53 \$** pour le premier logement et de **5 \$** pour chaque autre logement, jusqu'au maximum de **450 \$**. Si vous postez la demande ou l'envoyez par service de messagerie, vous pouvez payer les droits de dépôt par mandat, chèque certifié ou carte de crédit. Vous ne pouvez pas payer en argent comptant ou avec une carte de débit si vous déposez par la poste ou par service de messagerie. Si vous payez en ligne, envoyez votre reçu et votre requête par courriel à LTBpayments@ontario.ca. Si vous ne pouvez pas payer les frais, vous pouvez [demander une dispense des frais](#).

5. Si vous avez des questions ou désirez obtenir des précisions, communiquez avec la Commission.

416 645-8080

1 888 332-3234 (sans frais)

tribunauxdecisionnelontario.ca/cli



Lisez attentivement les instructions avant de remplir cette formule. Écrivez les renseignements en lettres moulées ou dactylographiez-les.

PARTIE 1 : RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX**Adresse du logement locatif visé par cette requête**

Numéro municipal

Nom de la rue

Type de rue (par ex., rue, avenue, boulevard)

Point cardinal (par ex., est) Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

Noms et adresses des locataires

Prénom du 1^{er} locataire (S'il y a plus de deux locataires, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Prénom du 2^e locataire

Nom de famille

Adresse postale (si elle diffère de l'adresse du logement visé par la présente requête)

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

()

-

()

-

()

-

Adresse électronique

RÉSERVÉ AU BUREAU :

Numéro de dossier

**Nom et adresse du locateur**

Prénom (S'il y a plus d'un locateur, remplissez une liste des parties et joignez-la à la requête.)

Nom de famille

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() - () - () -

Adresse électronique

Questions concernant votre location

Quand avez-vous emménagé dans le logement locatif visé par cette requête?

/	/
jj/mm/aaaa	

Habitez-vous toujours dans le logement locatif? Ombrez complètement le cercle correspondant à votre réponse.

 Oui Non ► Quand avez-vous quitté le logement?

/	/
jj/mm/aaaa	

Requêtes connexes :

Si vous ou votre locateur avez déposé d'autres requêtes visant le logement locatif et que ces requêtes n'ont pas été réglées, indiquez le numéro de dossier de ces requêtes ci-dessous.

Numéro de dossier 1

Numéro de dossier 2



PARTIE 2 : MOTIFS DE LA REQUÊTE

Ombrez complètement la boîte correspondant à chaque motif de votre requête à la Commission.

Vous pouvez présenter une requête pour les motifs 1 à 5 si le locateur vous a transféré l'obligation de payer l'électricité après que vous avez emménagé dans le logement locatif.

- Motif 1 :** Lorsque le compteur individuel a été installé dans mon logement locatif (ombrez complètement la boîte correspondant aux motifs qui s'appliquent) :
- Le locateur ne m'a pas donné un préavis écrit de 24 heures précisant la date, l'heure et la durée prévue de l'interruption de l'approvisionnement en électricité.
 - L'approvisionnement en électricité a été interrompu pendant une période plus longue que nécessaire.
 - Le compteur individuel n'a pas été installé par un fournisseur de compteurs individuels autorisé.

Veillez expliquer:

Annexez d'autres feuilles au besoin.

- Motif 2 :** Le locateur ne m'a pas fourni les renseignements exigés avant d'obtenir mon consentement écrit pour mettre fin à son obligation d'approvisionner mon logement locatif en électricité.

Veillez expliquer : Indiquez les renseignements que le locateur ne vous a pas fournis.

Annexez d'autres feuilles au besoin.



- Motif 3 :** Le locateur a mis fin à son obligation de payer l'électricité sans (ombragez complètement la boîte correspondant aux motifs qui s'appliquent) :
- obtenir mon consentement écrit selon la formule approuvée par la Commission de la location immobilière.
 - me donner un préavis écrit de 30 jours précisant la date à laquelle il mettait fin à son obligation d'approvisionner mon logement locatif en électricité.
 - réduire le loyer du bon montant.

Veillez expliquer:

Annexez d'autres feuilles au besoin.

- Motif 4 :** Mon logement locatif utilise le chauffage électrique, et le locateur n'a pas satisfait à toutes les conditions requises avant de mettre fin à son obligation de payer l'électricité.
- Motif 5 :** Le réfrigérateur fourni par le locateur n'est pas conforme aux normes d'économie et d'utilisation efficace de l'électricité s'appliquant aux appareils ménagers des logements dont les locataires paient la consommation d'électricité.

Vous pouvez présenter une requête pour les motifs 6 et 7 si le compteur ou le compteur individuel a été installé dans le logement locatif avant votre emménagement et si votre convention de location initiale conclue avec le locateur exigeait que vous payiez l'électricité.

- Motif 6 :** Avant de conclure la convention de location, le locateur ne m'a pas fourni les renseignements exigés concernant (ombragez complètement la boîte correspondant aux motifs qui s'appliquent) :
- la consommation d'électricité antérieure du logement locatif.
 - l'efficacité énergétique du réfrigérateur et sa date de fabrication.



- Motif 7 :** Le réfrigérateur fourni par le locateur ne satisfait pas aux normes d'économie et d'utilisation efficace de l'électricité s'appliquant aux appareils ménagers des logements dont les locataires paient le coût de la consommation d'électricité.

Vous pouvez présenter une requête pour les motifs 8, 9 et 10 si vous habitez dans un immeuble comptant au plus six logements locatifs et que le locateur vous demande une partie des frais d'un service d'utilité publique.

- Motif 8 :** Avant de conclure la convention de location, le locateur ne m'a pas fourni les renseignements exigés concernant (ombragez complètement la boîte correspondant aux motifs qui s'appliquent) :
- le total des frais du service d'utilité publique pour l'immeuble.
 - le pourcentage du total des frais du service d'utilité publique qui s'applique à mon logement locatif.
- Motif 9 :** Les réfrigérateurs fournis par le locateur dans les logements locatifs de l'immeuble ne satisfont pas tous aux normes d'économie et d'utilisation efficace de l'électricité exigées lorsque les locataires paient une partie du coût de la consommation d'électricité.
- Motif 10 :** Le locateur m'a transféré l'obligation de payer une partie des frais d'un service d'utilité publique sans (ombragez complètement la boîte correspondant aux motifs qui s'appliquent):
- obtenir mon consentement écrit pour me demander une partie des frais du service.
 - me donner un préavis écrit de 30 jours précisant la date et le montant de la réduction de loyer.
 - réduire le loyer du bon montant.

Veillez expliquer:

Annexez d'autres feuilles au besoin.



PARTIE 3 : MESURES DE REDRESSEMENT

Les mesures de redressement énumérées ci-dessous sont des ordonnances que la Commission peut rendre relativement aux motifs de votre requête. Ombrez complètement la boîte pour indiquer les mesures de redressement que vous voulez que la Commission ordonne. Si la Commission décide en votre faveur, elle peut décider d'ordonner une ou des mesures de redressement qui diffèrent de celles que vous avez sélectionnées.

Mesure de redressement 1 : Le locateur doit m'accorder une diminution de loyer de

, \$

Mon loyer actuel est de

, \$

Je dois payer le loyer au mois à la semaine autre (précisez) _____

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé la diminution de loyer?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Mesure de redressement 2 : Je veux que la Commission autorise les réparations, les remplacements ou autres travaux que j'ai effectués et ordonne au locateur de m'en rembourser les frais.

Le total de ces frais est de , \$

Veillez expliquer : Quels travaux avez-vous effectués? Comment avez-vous calculé les frais?

Annexez d'autres feuilles au besoin.



- Mesure de redressement 3 :** Je veux que la Commission m'autorise à effectuer les réparations, les remplacements ou autres travaux nécessaires et ordonne au locateur de m'en rembourser les frais.

Veillez expliquer : Quels sont les travaux que vous voulez effectuer? Combien coûteront-ils? Comment avez-vous calculé leur coût? Soyez précis.

Annexez d'autres feuilles au besoin.

- Mesure de redressement 4 :** Je veux que la Commission ordonne au locateur d'effectuer les réparations, remplacements ou autres travaux nécessaires.

Veillez expliquer : Quels travaux le locateur doit-il effectuer? Soyez précis.

Annexez d'autres feuilles au besoin.

- Mesure de redressement 5 :** Je veux que la Commission ordonne au locateur de réduire mon loyer de

, \$

par mois semaine autre (précisez) _____

à compter du

/	/
jj/mm/aaaa	

Veillez expliquer : Comment avez-vous calculé la réduction de loyer?

Annexez d'autres feuilles au besoin.



Mesure de redressement 6 : Je veux que la Commission ordonne les autres mesures de redressement que j'ai décrites ci-dessous.

Veillez expliquer : Quelles autres mesures voulez-vous que la Commission ordonne?

Annexez d'autres feuilles au besoin.

Si vous avez présenté votre requête pour les motifs 2, 3, 4 ou 10, vous pouvez demander à la Commission d'inclure les mesures de redressement 7 et 8 dans l'ordonnance.

Mesure de redressement 7 : Je veux que la Commission résilie ma location le

/ /

jj/mm/aaaa

Mesure de redressement 8 : Je veux que la Commission ordonne au locateur d'assumer l'obligation de payer le coût de la consommation d'électricité (ou les frais du service d'utilité publique) pour mon logement locatif et de fixer le nouveau loyer qui peut être demandé.

PARTIE 4 : SIGNATURE

Signature du locataire/ représentant du locataire

/ /

jj/mm/aaaa

Qui a signé la requête? Ombrez complètement le cercle correspondant à votre réponse.

Locataire 1 Locataire 2 Représentant

Renseignements sur le représentant

Prénom

Nom de famille

N° du BHC

Raison sociale de la société (le cas échéant)

Adresse postale

Unité/App/Bureau

Municipalité (ville, village, etc.)

Prov.

Code postal

N° de téléphone (jour)

N° de téléphone (soir)

N° de télécopieur

() - () - () -

Adresse électronique

**Collecte de renseignements personnels**

La Commission de la location immobilière a le droit de recueillir les renseignements demandés sur le présent formulaire afin de régler votre requête déposée en vertu de l'article 185 de la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*. Une fois le formulaire déposé, les renseignements concernant l'instance peuvent devenir publics s'ils figurent dans une décision ou une ordonnance du tribunal ou dans un autre document, conformément à la [Politique d'accès aux documents](#) de Tribunaux décisionnels Ontario et à la *Loi de 2019 sur les documents décisionnels des tribunaux*. Les parties qui souhaitent assurer la confidentialité de leurs dossiers ou renseignements doivent demander à l'arbitre une ordonnance de confidentialité. Pour toute question sur les ordonnances de confidentialité ou l'accès aux dossiers, envoyez-nous un courriel à LTB@ontario.ca ou appelez l'Info-Centre au **416 645-8080** ou **1 888 332-3234** (sans frais).

Renseignements importants de la Commission de la location immobilière

1. Vous pouvez demander à la Commission de fournir des services en français à votre audience. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
2. Vous pouvez demander à la Commission de prendre des dispositions particulières (appelé demande d'adaptation) aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour vous aider à participer à l'audience. Par exemple, vous pouvez demander à la Commission de prendre les dispositions nécessaires pour fournir les services d'un interprète gestuel. Vous pouvez faire une demande d'adaptation par téléphone, par télécopieur ou par la poste. Si vous êtes le requérant, vous pouvez remplir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* qui se trouve à la fin de la présente requête. Si vous êtes l'intimé, vous pouvez obtenir la *Demande de services en français ou demande d'adaptation* dans les bureaux de la Commission ou sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli.
3. Le fait de fournir des renseignements faux ou trompeurs à la Commission de la location immobilière constitue une infraction à la *Loi de 2006 sur la location à usage d'habitation*.
4. La Commission peut ordonner au locateur ou au locataire de rembourser à l'autre partie les frais liés à la requête.
5. La Commission applique des règles de pratique qui énoncent les modalités relatives au processus de présentation d'une requête, ainsi que des lignes directrices d'interprétation qui expliquent de quelle façon la Commission peut trancher certaines questions susceptibles d'être soulevées dans une requête. Vous pouvez consulter les règles de pratique et les lignes directrices sur le site Web de la Commission à tribunauxdecisionnelontario.ca/cli ou en acheter un exemplaire dans un bureau de la Commission.

RÉSERVÉ AU BUREAU :Delivery Method: In Person Mail Courier Email Service Ontario Center MS FL



Utilisez ce formulaire pour demander à la Commission de la location immobilière (CLI) de fournir des services en français ou pour lui faire savoir que vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario.

Partie 1 : Demande de services en français

- Cochez cette case si vous voulez que le processus de règlement des différends (conférences de gestion du cas, audiences, etc.) ait lieu en français.

Partie 2 : Demande d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario

- Cochez cette case si vous avez besoin d'une mesure d'adaptation aux termes du *Code des droits de la personne* de l'Ontario pour participer au processus de règlement des différends. La CLI fournira les mesures d'adaptation nécessaires concernant des besoins liés au *Code* pour vous aider tout au cours du processus de présentation d'une requête et du processus d'audience conformément à la politique de Tribunaux décisionnels Ontario sur l'accessibilité et les adaptations. Vous pouvez consulter la politique à tribunauxdecisionnelontario.ca.

Veillez expliquer : Quelles sont les adaptations dont vous avez besoin?



Méthode de paiement

Indiquez le mode de paiement choisi pour payer les droits:

[Paiement en ligne](#) Reçu n° : _____

Remarque : le reçu doit être envoyé par courriel avec la requête à LTBpayments@ontario.ca.

Mandat Chèque certifié

Le mandat ou le chèque certifié doit être établi à l'ordre du « ministre des Finances ».

Carte de crédit

Si vous payez par carte de crédit et déposez votre requête par la poste ou par service de messagerie, vous devez remplir le formulaire [Paiement par carte de crédit](#) et le faire parvenir avec votre requête.